

Pour développer un projet qui vous convienne

Participez à la définition du projet de territoire du Pays d'Armagnac



Pour développer un projet qui vous convienne

Indiquez vos enjeux prioritaires de développement du territoire en répondant à un questionnaire avant le 4 mai !

Le Projet de Territoire est un document cadre qui fixe les ambitions et les moyens de développement du Pays d'Armagnac sur les 10 prochaines années. Il comprend :

Un diagnostic qui fixe les enjeux du territoire ;

Une stratégie qui propose des orientations et des objectifs ;

Des propositions d'actions en lien avec la stratégie choisie.

L'élaboration de ce document repose sur des ateliers avec les élus et les acteurs du territoire qui permettront d'en définir le contenu.

En parallèle à ce travail, le PETR a souhaité mettre en place une plateforme digitale de participation citoyenne afin de permettre au plus grand nombre de contribuer en faisant des propositions qui vont venir enrichir la réflexion sur l'écriture du Projet de Territoire.

Notre démarche constitue également un test "grandeur nature" de l'intérêt de ce type de plateforme. Si la démarche permet de recueillir suffisamment de contributions, le PETR sera enclin à renouveler l'expérience sur d'autres démarches. **N'hésitez pas à participer et à faire suivre le lien autour de vous pour faire vivre cette démarche.**

La première étape de cette contribution consiste à **répondre à un questionnaire avant le 4 mai** pour donner vos avis sur les points faibles, les points forts et les enjeux prioritaires du territoire.

Exprimez-vous : <https://armagnac.citizenlab.co/fr-FR/>

Le Pays d'Armagnac en quelques chiffres : 4 Communautés de communes - 102 communes dont 7 Bourgs-Centre - 44 861 habitants